

Gaz à la hausse

Cet été a mis fin à près d'une année de baisse continue du prix du gaz. La tendance désormais à la hausse se confirmera au 1er septembre avec une augmentation moyenne des tarifs réglementés de 0,4%, selon les informations publiés ce lundi par la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Ces tarifs appliqués par Engie (ex-GDF Suez) concernent plus de 6 millions de foyers sur les 10,6 millions abonnés au gaz - 4 millions ont opté pour des offres à prix libre, dites "de marché", proposées non seulement par Engie mais aussi par Direct Energie, Lampiris, Eni, parmi tant d'autres fournisseurs.

Concrètement, la hausse moyenne varie selon l'usage que les foyers font de cette énergie :

- +0,1% pour ceux qui utilisent le gaz uniquement pour la cuisson ;
- +0,4% pour le chauffage ;
- +0,2% pour la cuisson et l'eau chaude.

Une consolation cependant : malgré leur hausse de 0,4% en juillet, 2% en août et désormais 0,4% en septembre, les tarifs réglementés du gaz ont chuté en moyenne de 16,8% depuis le 1er janvier 2015.